



Destinataires : Enseignant.e.s de 10^e à 12^e année et directions d'école secondaire
Expéditrice : Annick Pinette, consultante en évaluation
Date : Le 18 janvier 2022
Objet : Période des évaluations synthèses au secondaire - 10^e à 12^e année

Chers collègues,

Afin de vous aider avec le déroulement de la période des évaluations synthèses, veuillez vous familiariser avec les informations ci-dessous.

Janvier 2022 — Toutes les évaluations synthèses du secondaire

Lors de la période des évaluations synthèses de janvier 2022, il est important de respecter les lignes directrices suivantes :

- n'évaluer les élèves que sur les résultats d'apprentissage qui ont été enseignés pendant le semestre;
- limiter la durée d'une épreuve d'examen à 90 minutes;
- ne pas pénaliser les élèves qui ne sont pas en mesure de participer à un examen en raison d'une absence motivée, notamment en raison de l'obligation de subir un test de dépistage de la COVID-19, de l'obligation de respecter des consignes d'isolement ou d'une maladie.

Les enseignants et enseignantes peuvent aussi choisir d'opter pour un format alternatif d'évaluation synthèse. Veuillez consulter le site au lien suivant pour en apprendre davantage :

<https://sites.google.com/sepne.ca/csap-evaluation/évaluations-synthèses>

Examens de « ENÉ Français 10e » et « NSE English 10 »

- La journée désignée pour l'examen « NSE English 10 » est le lundi 24 janvier. La journée désignée pour l'examen « ENÉ Français 10^e » est le mardi 25 janvier. Ces examens auront une durée de 3 heures.
- Le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) a pris la décision de procéder avec les examens en consultation avec plusieurs partenaires en éducation. Les examens fournissent des données qui aident à déterminer les dispositifs de soutien dont pourraient avoir besoin les élèves à l'avenir. De plus, ils fournissent des données sur le progrès des élèves et sur les prochaines étapes à suivre pour leur apprentissage.
- Puisqu'il y a eu des interruptions dans l'apprentissage des élèves ce semestre, le MÉDPE demande aux enseignants et enseignantes de s'appuyer sur leur **jugement professionnel pour déterminer la note de l'examen**. C'est-à-dire que s'il y a une section de l'examen qui **ne reflète pas l'enseignement qui a eu lieu en salle de classe**, cette section pourrait être omise de la note finale d'examen.
- Dans les jours qui précèdent l'examen, nous encourageons les enseignants et enseignantes à prendre le temps de :
 - discuter de l'examen et rassurer les élèves qu'ils ne seront pas désavantagés par les interruptions à leur apprentissage;
 - rassurer les élèves en leur indiquant qu'ils sont prêts à prendre ces examens et en leur rappelant de faire de leur mieux;

- expliquer aux élèves qu'ils ou elles corrigeront les examens et qu'ils s'appuieront sur leur jugement professionnel pour déterminer une note juste en fonction de ce qui a été enseigné en classe.
- Lors de l'administration des examens de la N.-É., le MÉDPE demande aux enseignants et enseignantes de garder les points suivants en tête :
 - Les élèves doivent écrire toutes les sections de l'examen.
 - Encouragez les élèves à repasser le livret une page à la fois afin d'assurer qu'ils aient répondu à toutes les questions dans toutes les sections de l'examen.
 - Les enseignants doivent administrer ces examens conformément aux lignes directrices à cet effet établies dans les guides de déroulement (compris dans l'envoi aux écoles) et dans les guides d'informations.
 - [Guide d'information ENE Français 10](#)
 - [Guide d'information NSE English 10](#) (en anglais seulement)
 - Les enseignants doivent utiliser le guide de correction qui accompagne chaque examen.
 - Les examens sont des documents protégés, donc tous les documents relatifs aux examens doivent être renvoyés au MÉDPE avant la fin de la journée du **3 février 2022**.
 - Les résultats de l'examen représentent **20 p. cent de la note finale** de l'élève au cours.

Je vous remercie de tout votre travail et je vous souhaite une transition en douceur pour le passage vers le deuxième semestre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au (902) 471-2149 ou par courriel à annick.pinette@csap.ca, si vous avez des questions ou pour des clarifications.

Cordialement,

Annick Pinette

Consultante en évaluation

